

# Pourquoi est-ce si compliqué de simplifier la langue française ?

A intervalles réguliers, le débat sur

une simplification de la langue

française refait surface. Pour autant,

ce corpus de règles et d'usages évolue peu.

## Liliane Balfroid

Liliane Balfroid est une figure bien connue. Fondatrice et présidente de l'ASBL Le Balfroid, elle est l'une des chevilles ouvrières du concours de dictées du même nom. Celui-ci existe depuis 1988.

## « Les auteurs n'ont pas abandonné l'ancienne orthographe »

**L**iliane Balfroid fait remarquer que la réforme de l'orthographe proposée en 1990 ne s'est jamais véritablement imposée.

**Simplifier le français : le débat n'est pas neuf. Il y a eu des tentatives par ailleurs. Sans qu'on ait toutefois aujourd'hui l'impression qu'elles ont réellement abouti à des résultats probants. Pourquoi est-ce si compliqué ?**

*Je ne sais pas si c'est compliqué. La « nouvelle orthographe », comme on l'appelle, qui date de 1990, a réveillé, je crois, d'une certaine façon, les esprits en attirant l'attention sur de nouvelles façons d'orthographier certains mots. Pour autant, l'ancienne orthographe n'a pas disparu. Et beaucoup d'auteurs par exemple continuent de l'employer. Dans les dictées que je prépare, j'accepte pour certains mots les deux orthographe. « Dîner », par exemple, peut s'écrire avec un accent circonflexe ou sans. Mais la liste de ces mots acceptant les deux orthographe n'est pas si longue que cela. Pour en placer un dans une dictée, je dois parfois chercher longtemps.*

**La simplification dont il est question aujourd'hui vise l'accord du participe passé**

**avec l'auxiliaire avoir, dont certains voudraient qu'il soit invariable. Êtes-vous d'accord avec cette proposition ?**

*Non, car si on modifie les règles d'accord des participes passés, il se pourrait fort bien que dans peu de temps on veuille également modifier les règles d'accord des adjectifs par exemple. Autrement dit, où est-ce que cela commence, où est-ce que cela s'arrête ? On va écrire comme on en parle. Pour moi, cela n'a pas de sens.*

**Avez-vous l'impression aujourd'hui que la langue française est de moins en moins bien maîtrisée : constat qui éventuellement pourrait justifier des efforts de simplification ?**

*Les élèves qui participent aux dictées du Balfroid sont généralement parmi ceux qui ont le moins de difficultés. Il y a 20 ans, dans un reportage que j'ai revu récemment, je disais déjà que le niveau général avait baissé. Les dictées que je préparais à l'époque avaient une certaine longueur et un certain niveau de difficultés. Celles d'aujourd'hui ont diminué en longueur et en difficulté... C'est une façon de répondre à votre question.*

**Mais d'après vous, est-ce le français qui présente trop de difficultés à tel point qu'il**

**faillit éventuellement le simplifier ou est-ce l'enseignement de celui-ci qui n'est pas à la hauteur ?**

*Un instituteur doit être polyvalent comme vous le savez. Personnellement, lorsque je donnais le cours de mathématiques, j'aimais beaucoup moins enseigner que lorsque je donnais le cours de français. L'intérêt d'un enseignant pour le cours de français peut donc parfois expliquer la qualité d'un enseignement. Dans l'exercice de la dictée, il y a beaucoup de choses. Une dictée, c'est de l'analyse, du vocabulaire, de l'orthographe, de la grammaire. Ce n'est pas une « bête » retranscription. Et quand un enseignant propose une dictée à ses élèves, il doit prendre la peine d'expliquer très précisément pourquoi tel accord, pourquoi telle forme...*

**S'il fallait simplifier la langue française comme proposé, qu'est-ce qui vous gênerait ?** *Ce n'est pas moi qui serais gênée. Mais les générations d'élèves qui ont fait l'effort de maîtriser l'orthographe. Est-ce que simplifier le français reviendrait par ailleurs à lui ôter une part de son charme ? Je crois. Il y a du charme par exemple à lire des auteurs classiques. ■*

**Propos recueillis par MATHIEU COLINET**

## Michel Francard

Michel Francard est professeur émérite de linguistique (UCL). Chaque semaine, il chronique pour « Le Soir » la vie de la langue française d'ici et d'ailleurs (« Vous avez de ces mots... »). Parmi ses ouvrages, citons « Le dictionnaire des belgicisms » (De Boeck) et « Tours & détours. Les plus belles expressions du français de Belgique » (Racine).

# « Une évolution ne s'impose pas d'un coup de baguette magique »

**P**our le linguiste Michel Francard, un certain conservatisme français et l'absence d'une institution ad hoc expliquent notamment pourquoi notre langue évolue moins vite que d'autres.

**Le français est truffé d'exceptions et de règles "non logiques". Pour certains, il s'agit d'un patrimoine à préserver. Pour d'autres, elles n'ont plus lieu d'être. Où placer le curseur ?**

*Toute langue est à la fois un instrument pour communiquer avec ses semblables et un patrimoine partagé. Une communication efficace doit répondre aux impératifs du monde d'aujourd'hui, notamment en matière de support technologique : cela entraîne des modifications dans nos pratiques communicatives et dans la langue employée. L'évolution de l'instrument est donc inévitable et même souhaitable. Quant à la dimension patrimoniale, elle n'est pas antagoniste des impératifs de communication, mais elle répond à une autre logique, celle de la préservation. En cas de conflit entre les deux logiques, celle des impératifs communicationnels me semble primer dans le cas d'une langue vivante.*

**Des recommandations existent pour ne plus accorder le participe passé employé avec avoir. Une "nouvelle orthographe" a été promue. Pourtant, ces évolutions tardent à entrer dans l'usage.**

**Pourquoi ?**

*L'exemple de la "nouvelle orthographe", auquel on peut ajouter celui de la féminisation des noms de métiers, illustre un changement linguistique qui n'a pas émergé progressivement dans l'usage, mais qui a été promulgué par des instances officielles. Quelle que soit la pertinence d'une évolution promue "d'en haut", celle-ci ne s'impose pas d'un coup de baguette magique. Surtout si des contestations émanant d'institutions ayant pignon sur rue (l'Académie française, par exemple) se font bruyamment entendre. S'ajoute à cela un conformisme "naturel" qui fait que les usagers répugnent à modifier leurs habitudes linguistiques, et donc les règles qui les régissent.*

**La langue française est-elle plus lente à se réformer que d'autres ?**

*Une des spécificités de la francophonie est que le pays où le français est né représente pour les francophones une référence incontournable. Rien de tel avec l'Angleterre dans le monde anglophone ou avec l'Espagne dans le monde hispanophone. À l'heure actuelle, toute réforme du français doit donc bénéficier, ultimement, de l'aval de la France pour être reconnue comme légitime. Or, aux yeux de certaines élites françaises, la langue "de la République" fait l'objet d'une sacralisation alimentée, pêle-mêle, par le lien indissoluble entre langue et*

*nation, par le souvenir du rôle international du français comme langue de la diplomatie, par le culte des auteurs classiques (langue de Molière, langue de Voltaire... mais pas langue de Hugo ou de Prévert), par des mythes comme la clarté de la langue française, etc.*

**À vous entendre, ce n'est pas demain la veille que de nouvelles règles d'accord du participe passé seront acceptées ?**

*Elles ne le seront qu'avec un large consensus des francophones, y compris en France. Ce qui va compliquer la tâche, c'est l'absence d'une institution habilitée à valider des changements linguistiques, que ceux-ci soient issus d'un usage qui s'est imposé ou d'une politique volontariste. L'Académie française n'a pas cette mission ; quant aux différents Conseils supérieurs de la langue française (ou équivalents) de la francophonie du Nord, ils peinent à se mettre d'accord. Cela dit, si des voix autorisées et influentes convergent pour demander une meilleure adéquation entre l'usage oral actuel (qui réduit à une peau de chagrin la variabilité de l'accord du participe passé avec avoir) et les règles censées régir ce domaine, la situation pourrait évoluer rapidement. En outre, "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre..." ■*

Propos recueillis par  
CORENTIN DI PRIMA

### EN PRATIQUE

#### Bon « weekend » !

Les nouvelles règles orthographiques ont été approuvées en 1990 par l'Académie française. En voici quelques exemples tirés d'une liste non exhaustive.  
« oignon » - « ognon ». Les deux formes coexistent désormais. Le « i » semble devenu obsolète et ne se justifie plus au plan de la prononciation.  
« Paraître » - « paraitre ». L'accent circonflexe disparaît sur i et

sur u, à l'exception des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel du passé simple (nous vîmes, nous lûmes...) et de certains mots qui sans l'accent seraient homographes (le participe dû, les adjectifs mûr et sûr, le nom jeune et les formes du verbe croître).  
« aiguë » - « aigüe ». Pour prononcer le u, le tréma est déplacé sur la lettre u prononcée dans -güe- et -güi-, et ajouté dans quelques mots (comme « ambigüité »).  
« Événement » - « évènement ». L'accent grave remplace l'accent

aigu pour suivre la prononciation dans un certain nombre de mots (événement, réglementaire...).  
« Nénuphar » - « nénufar ». La nouvelle orthographe recommande de « donner la préférence, lorsque la prononciation est f à la graphie ph plutôt qu'à la graphie ph, si deux graphies coexistent pour un même mot ».  
« Week-end » - « weekend ». Si le trait d'union s'impose encore dans un certain nombre de mots, les dictionnaires sont invités à privilégier la graphie soudée.